



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE
LA COMMISSION EXÉCUTIVE DE LA CFDT

N°1
7 JANVIER 2020

RÉFORME DES RETRAITES

Pour concrétiser ses intentions d'ouverture, le gouvernement doit retirer l'âge pivot

Lors de la réunion multilatérale de lancement de la nouvelle phase de concertation sur la réforme des retraites de ce jour, **le Premier ministre s'est déclaré ouvert au dialogue sur la pénibilité, les fins de carrière, le minimum contributif, et les transitions pour les fonctions publiques** avec l'objectif d'aboutir à des propositions concrètes rapidement. Le Premier ministre s'est également **déclaré ouvert à une conférence de financement**.

La CFDT note positivement cette ouverture mais constate à ce stade le maintien de l'âge pivot dans le projet de loi portant sur la réforme des retraites. Cet âge pivot est injuste et inutile et il est massivement rejeté par la population. De plus, il est incompatible avec l'engagement initial du Président de la République de faire une réforme sans faire d'économies et d'assurer à chaque euro cotisé les mêmes droits à la retraite.

Si la CFDT rappelle qu'elle s'est toujours préoccupée de l'équilibre des systèmes de protection sociale, elle maintient que **la réforme globale du système de retraite doit avoir pour objectif premier la justice sociale**. La conférence de financement proposée par la CFDT doit avoir pour objectif le financement à moyen et long terme du système de retraite. Elle doit pour cela **aborder l'ensemble des leviers d'action**, sans que la loi n'en impose un par avance.

Fidèle à sa conception du dialogue social, **la CFDT va donc s'engager avec détermination dans cette nouvelle phase de concertation**. Trop d'éléments insuffisants ou flous doivent être précisés ou tranchés. **La CFDT revendique des avancées** sur :

- **une meilleure prise en compte de la pénibilité vécue par les travailleurs** (manutentions manuelles de charges lourdes, postures pénibles, risques chimiques et vibrations mécaniques),
- **l'emploi des seniors** pour un maintien adapté dans l'emploi,
- **la sécurisation des transitions dans les fonctions publiques,**
- **la retraite progressive** pour une transition douce des fins de carrière,
- **une augmentation plus importante du minimum de pension,**
- **et un Compte Epargne Temps Universel** pour aménager son temps de travail tout au long de la vie.

Pour la CFDT, **les voies de discussion avec le gouvernement existent mais sont étroites**. Dans la mesure où l'âge pivot figure dans le projet de loi et où les éléments de progrès social restent très insuffisants, **la CFDT appelle l'ensemble de ses adhérents et militants à maintenir la pression sur le gouvernement** et à :

- relayer la pétition appelant au retrait de l'âge pivot, <http://chng.it/yZ9x9Nq4W6>
- interpellier les parlementaires sur tout le territoire,
- mener des actions de sensibilisation auprès des citoyens et travailleurs cette semaine et se mobiliser dans les territoires le samedi 11 janvier sur les revendications de la CFDT.

SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12
presse@cfdt.fr

DOMINIQUE PRIMAULT
Attaché de Presse

VALÉRIE MALET
Assistante

CFDT.FR

CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DÉMOCRATIQUE DU TRAVAIL

4, BOULEVARD DE LA VILLETTE
75955 PARIS CEDEX 19